

Zeitschrift: Neue Schweizer Rundschau
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: - (1929)
Heft: 9

Artikel: Les Etats-Unis d'Europe
Autor: Martin, William
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-759840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Etats-Unis d'Europe

par William Martin

Tout le monde connaît le nom du comte Coudenhove-Kalergi, l'initiateur du mouvement pan-européen. Il serait exagéré de dire que ses idées sont aussi bien connues, car en dépit de publications nombreuses, elles ne sont pas sorties d'une brume assez opaque. Le Pan-européanisme comporte des côtés obscurs, d'autres vagues, certains mêmes contradictoires. C'est en tout cas une doctrine complexe, tantôt politique, tantôt économique, tantôt purement douanière. Lorsque le comte Coudenhove-Kalergi a essayé de serrer de près ses idées, et de préciser leur base géographique, il a abouti à des impossibilités manifestes, comme celle qui consiste à exclure l'Angleterre de la solidarité européenne. Lorsqu'il s'est borné, au contraire, à lancer dans le public des idées peu définies, mais d'une forme frappante, il a rencontré un grand succès.

Nous croyons, par exemple, que la notion des frontières invisibles, dont il est l'auteur, contient une très grande vérité. Il est impossible, à l'heure actuelle, soit de reviser les frontières par des moyens pacifiques, soit de les laisser subsister telles qu'elles sont. Or, personne ne songe à la guerre et il faudra bien trouver un moyen d'adapter le statu quo actuel aux nécessités économiques et morales des peuples. Si c'est cela qu'on appelle le Pan-européanisme, nous en sommes tous partisans. Mais, s'il s'agit de quelque chose de plus ou d'autre, par exemple d'une fédération européenne, dont la pointe serait dirigée contre les Etats-Unis ou d'une dislocation de la Société des Nations en plusieurs groupes continentaux, on trouvera presque tous les hommes qui en Europe pensent politiquement, hostiles à de semblables projets.

Ce n'est pas le lieu d'entreprendre ici une discussion des idées du comte Coudenhove-Kalergi. Il suffit de reconnaître que leur auteur possède un incomparable talent dialectique et une force d'apostolat peu commune. C'est ainsi que sans préciser ses projets, il est arrivé à enrôler sous sa bannière l'opinion d'une grande partie des peuples d'Europe et même d'hommes d'Etat dont le poids compte dans les relations internationales, M. Benès, par exemple, et M. Briand, qui a accepté la présidence d'honneur de l'Union pan-européenne.

C'est grâce à ces patronages que les idées du comte Coudenhove-Kalergi viennent d'entrer soudain dans le champ de la politique pratique. M. Briand, recevant récemment à Paris des journalistes, a jeté dans la conversation, nonchalemment, selon sa manière, les mots « Etats-Unis d'Europe ». Aussitôt, une grande agitation s'est produite dans le monde de la presse. Les journalistes ont assailli le quai d'Orsay, pour savoir ce que le président avait voulu dire. Celui-ci a rattrapé une partie de sa pensée en disant qu'il ne s'agissait pas, dans son idée, d'un projet tout à fait définitif, mais seulement d'un but à atteindre, pour le bien de la collectivité européenne. Mais pour qui connaît M. Briand, on peut être bien sûr qu'il n'a pas prononcé ces paroles au hasard, et d'ailleurs, on sait qu'il a consacré depuis près de trois ans déjà une partie de son activité diplomatique à cette question des Etats-Unis d'Europe, qui lui a fourni le sujet de maintes conversations.

M. Briand, qui est, en dépit de sa réputation, tout le contraire d'un sceptique, a mis son ambition depuis quelques années, à être le re-constructeur de l'Europe. Effrayé de l'abîme que la guerre avait creusé entre les nations les plus civilisées et des dangers sociaux qui en résultaient, il s'est attelé tout d'abord à la tâche de liquider la guerre. C'est ce qu'il tenta de faire, sans succès à Cannes, en 1921 et qu'il a réussi depuis 1925, au cours d'une longue série de conférences et d'entretiens amicaux avec MM. Stresemann et Chamberlain. Mais il n'a jamais caché que, dans sa pensée, la liquidation de la guerre, œuvre de caractère négatif, n'était qu'une première étape qui devait amener à chercher pour les relations internationales une base positive. La liquidation est un moyen, une étape nécessaire; c'est la reconstruction de l'Europe qui est le but, celui auquel tendent tous ses efforts depuis de longues années.

Déjà pendant la conférence de Locarno, sur la riante terrasse de l'*Albergo Elvezia*, à Ascona, M. Briand avait échangé des idées sur ce sujet avec le chancelier Luther. Il les reprit au cours du déjeuner fameux de Thoiry, avec M. Stresemann en 1926. Il ne les a jamais perdues de vue depuis lors et la dernière session du Conseil de la Société des Nations à Madrid lui a fourni l'occasion de gagner à son projet un certain nombre de ses collègues, les ministres des affaires étrangères des Etats européens.

Il semble aussi que M. Briand a fait sonder dans diverses capitales les gouvernements et qu'il s'est rendu compte de la sympathie sur

laquelle pouvaient compter ses efforts. Mais il a dit lui-même à diverses reprises et en toute vérité, semble-t-il, que ses idées n'étaient pas précisées et que son but actuel était seulement d'amener les autres gouvernements à réfléchir à un problème qui lui paraît mériter d'être placé au centre des préoccupations politiques de l'heure présente.

Jusqu'ici ces conversations s'étaient passées en secret et avaient été entourées, à dessein d'un certain mystère. Aussi a-t-on été surpris de voir M. Briand sortir soudain de cette obscurité pour jeter le mot et l'idée des Etats-Unis d'Europe au centre de la discussion publique. Ses raisons pour agir ainsi ont été multiples. Il a voulu, tout d'abord, maintenant qu'il était sûr de l'adhésion d'un certain nombre d'hommes d'Etat responsables, sonder les opinions publiques elles-mêmes et voir la réaction de la presse devant une idée aussi nouvelle et inattendue. Il a aussi voulu, au moment où le gouvernement français demandait à une chambre rétive la ratification de l'arrangement des dettes avec les Etats-Unis, donner à l'opinion publique une satisfaction, l'espoir de voir une résistance commune européenne s'organiser un jour contre la concurrence américaine.

Peut-être a-t-il voulu aussi, à la veille de la conférence de La Haye, se créer une base de discussion favorable au sujet de la Banque internationale. Une banque est un organisme qui ne peut pas se suffire à lui-même; elle ne peut exister que dans le cadre d'une organisation politique. De deux choses l'une: ou bien la Banque aura un caractère universel et il sera presque impossible de ne pas la placer dans le cadre des institutions de la Société des Nations, ou bien les Etats-Unis, refusant d'y participer, elle sera purement européenne. Il faudra lui créer un cadre ad hoc. En parlant en ce moment des Etats-Unis d'Europe, M. Briand a donc fourni à la conférence une base de discussion précieuse.

Il est probable, également que la proximité de l'Assemblée de la Société des Nations a poussé M. Briand à sortir de sa réserve un peu plus tôt qu'il ne l'aurait fait autrement. Il a craint, en effet, que s'il parlait seulement devant l'Assemblée d'une idée aussi complexe et dont les développements peuvent être formidables, il n'aboutît à créer de la confusion. Les délégués n'auraient pas pu recevoir d'instructions de leurs gouvernements; ils n'auraient même pas pris langue avec leurs collègues et aucun n'aurait osé s'engager dans un domaine dont toutes les avenues n'auraient pas été préalablement reconnues. M. Briand a préféré déflorer le caractère sensationnel de son initiative de façon à permettre aux membres de l'Assemblée d'y réfléchir par avance et

d'apporter à Genève sinon des idées très précises, au moins une impression motivée sur sa suggestion.

Enfin, on ne peut jamais, dans les œuvres humaines, faire complètement abstraction des éléments personnels. M. Briand avait appris, semble-t-il, que M. Herriot avait l'intention de lancer de son côté un projet semblable. Il a craint que celui-ci n'apparût dès lors comme le projet d'un parti français, au lieu d'être celui du gouvernement. De plus, il n'est pas impossible qu'il soit désireux de détourner vers la délégation française une partie du mouvement de curiosité qui s'attachera certainement, à l'Assemblée, à la présence de M. Ramsay MacDonald et qui pourrait facilement se tourner en prestige pour l'Angleterre.

Mais ce ne sont là que des considérations de surface et il importe maintenant de voir de plus près ce que M. Briand a pu vouloir dire en parlant des Etats-Unis d'Europe.

*

Il n'est pas besoin d'un grand effort d'imagination pour comprendre que les conditions économiques actuelles de l'Europe sont arrivées à un point où une réforme devient nécessaire. Nous avons traversé depuis la guerre une période de crise qui, pour avoir pris des aspects divers selon les pays, n'en a pas moins été générale. L'inflation, le chômage, la hausse du prix de la vie et des impôts n'ont été que les diverses figures de difficultés dont l'origine était principalement dans les dilapidations de la guerre.

Mais on sait aussi qu'au cours des années qui ont précédé 1914, les crises économiques allaient en se rapprochant les unes des autres et faisaient prévoir une crise d'une gravité particulière, de sorte que même si la guerre n'avait pas eu lieu, il est probable que les conditions économiques de l'Europe ne seraient pas satisfaisantes. La raison en est essentiellement dans le morcellement de notre continent et la sur-industrialisation de certains pays. La conséquence de cette étroitesse des marchés et de la surproduction industrielle a été d'amener presque tous les pays à pratiquer une politique protectionniste et à chercher à réserver à leurs industries leur marché national. Mais ce n'est pas là un remède, puisque les marchés sont précisément trop étroits et que d'ailleurs l'industrie a besoin de matières premières importées. Bien que le protectionnisme soit évidemment une erreur économique, il ne s'en est pas moins généralisé, sous l'action des circonstances, tous les gouvernements ayant été au plus pressé pour fournir du travail à leurs chômeurs.

Depuis quelques années, un fait nouveau s'est produit qui est de nature à aggraver la situation de l'Europe et qui en même temps fournit une indication sur la direction dans laquelle doit être cherché le remède : la concurrence américaine.

Les Etats-Unis possédant un marché national considérable et étant parvenus par des moyens en partie artificiels à développer à un degré inouï la capacité de consommation de ce marché, ils ont pu établir leur production industrielle sur la base de la fabrication massive, ce qui leur a permis de réduire leurs prix de revient. C'est ainsi que malgré des salaires très élevés, les industries américaines ont pu, tout au moins dans certaines branches, venir concurrencer en Europe même les industries européennes.

Il est vraisemblable que ce mouvement ira, dans l'avenir, en s'accroissant. En effet, l'Europe est redevable aux Etats-Unis, chaque année de sommes considérables, qui ne pourront pas être transférées et que les Américains seront obligés de réinvestir en Europe même, de sorte que la concurrence américaine se trouvera transférée des Etats-Unis à notre continent et l'industrie européenne se trouvera attaquée sur deux fronts à la fois.

Il y a longtemps que ces considérations sont apparues à l'esprit des économistes attentifs. Mais c'est seulement au cours des dernières années qu'elles ont cessé d'avoir un caractère théorique et qu'elles se sont imposées aux yeux des industriels et des gouvernements comme un élément de préoccupations immédiates. Les uns et les autres se sont demandés par quels moyens on pourrait mettre fin à la crise économique de l'Europe, qui se prolonge, au moins dans certains pays, comme l'Angleterre et d'autre part, comment on pourrait résister à la concurrence croissante des Etats-Unis.

De ces réflexions s'est dégagée la conclusion que le remède devait être cherché dans un abaissement des prix de revient et une élévation de la capacité de consommation des marchés. Il suffit d'énoncer ces deux faits pour montrer que l'abaissement du prix de revient ne peut pas être trouvé dans un abaissement des salaires, qui aurait pour effet de réduire encore la consommation. Il faut donc découvrir autre chose, et cette chose est la rationalisation de l'industrie. On en a beaucoup parlé depuis quelque temps sans bien se rendre compte que la rationalisation est moins un élément technique qu'un élément économique. Il ne servirait à rien, en effet, d'améliorer nos méthodes de production si l'on n'offrait pas aux industries ainsi perfectionnées des débouchés

pour leur production accrue. La rationalisation, qui implique la production en masse, exige donc nécessairement l'élargissement des marchés et l'on se retrouve ici devant un problème douanier.

La question a été soumise depuis longtemps à la Société des Nations. L'ancien comité économique sous sa première forme en a déjà été saisi, mais il était dépourvu des moyens d'action nécessaires pour donner à ce problème une solution. En 1925, M. Loucheur parlant au nom de la délégation française demanda la convocation d'une conférence économique internationale, qui s'est réunie en 1927. Les solutions préconisées alors par M. Loucheur étaient non pas un abaissement des tarifs douaniers, mais une cartellisation de plus en plus grande des industries européennes. La conférence économique tourna le dos à cette solution qui lui parut à la fois irréalisable et dangereuse, et l'on vit ce phénomène inattendu que tous les hommes responsables dans leurs pays du protectionnisme croissant, personnellement intéressés à son maintien et dont l'influence entière était dirigée dans le sens du nationalisme économique, une fois groupés, comparant leurs expériences et en dégagant des conclusions générales, ont été obligés de reconnaître que la seule voie de salut pour l'Europe était une réduction des tarifs douaniers.

On se sépara sur ces bonnes paroles et l'on chargea un nouveau comité économique d'en surveiller l'application et de les faire passer dans la pratique. Nous avons dit déjà ici quels ont été les résultats des travaux de ce comité et pourquoi ils n'ont pas été, dans l'ensemble, satisfaisants. Le comité dut se rendre compte dès l'abord qu'il ne pourrait pas se saisir d'un seul coup de l'ensemble du problème douanier européen et qu'il fallait sérier les questions, en abordant d'abord les plus faciles. Il s'est rendu compte ensuite que toutes les questions étant liées les unes aux autres, il était impossible de les traiter séparément, et l'on en est arrivé aujourd'hui à ce point que la Société des Nations ne peut traiter le problème économique, pour d'excellentes raisons, ni dans son ensemble ni dans le détail.

Il a bien fallu faire un nouvel examen de conscience et se demander si l'œuvre devait être abandonnée ou, sinon, sur quelle base elle pouvait être reprise. C'est alors que l'on a abouti à cette conclusion, qui commence à s'imposer avec force à tous les esprits raisonnables, que le problème de l'Europe n'est économique qu'en apparence et qu'au fond c'est essentiellement un problème politique.

Pourquoi le comité économique ne peut-il pas aboutir? Parce que

chaque fois qu'une question se présente, l'un des gouvernements représentés dans son sein ou dont la collaboration serait indispensable se dresse et dit: c'est impossible. Pourquoi est-ce impossible? Parce que tel ou tel industriel dont l'influence s'exerce sur ce gouvernement considère la mesure envisagée comme contraire à ses intérêts propres. En réalité, dans tous les pays les intérêts particuliers se dressent contre un intérêt général, aujourd'hui reconnu, et nous avons montré, dans un article précédent qu'il n'en va pas autrement en Suisse. Pays d'exportation par excellence, nous refusons d'importer pour assurer la prospérité de certaines classes sociales ou de certains individus. En d'autres termes, nous sacrifions nos intérêts profonds à des intérêts apparents, qui ne sont pas réellement ceux de la collectivité, car si l'on voulait faire une fois le calcul de ce que coûte le protectionnisme à la nation en accroissement du prix de la vie et de ce qui rentre dans les caisses de l'Etat sous forme de droits de douane, on serait atterré de la disproportion entre ces deux chiffres, disproportion qui montre que le protectionnisme a pour but avant tout de favoriser certains individus au détriment de tous.

Quoi qu'il en soit et le problème étant de cette nature dans tous les pays, il n'y a qu'un moyen de venir à bout de ces intérêts individuels, nécessairement coalisés: c'est de leur opposer une volonté ferme du gouvernement, c'est-à-dire une décision politique. Si l'on s'en remet à des experts et à des techniciens, il est impossible qu'ils parviennent eux-mêmes à modifier la direction de la politique économique du monde. Si, par contre, on obtient des gouvernements qu'ils prennent une décision de principe, les experts et les techniciens n'auront pas de peine à l'élaborer dans les détails et à la faire passer dans la pratique.

C'est ce qu'a compris M. Briand, d'ailleurs instruit sur ce point par certains hommes qui sont en contact avec la politique économique de la Société des Nations. On lui a expliqué d'une part que le protectionnisme menace à la fois la prospérité et la paix de l'Europe et d'autre part qu'il ne peut être renversé que par la ferme volonté des hommes d'Etat, décidés à se mettre au-dessus des intérêts individuels qui les ont jusqu'ici paralysés.

Qu'on nous permette de donner ici un exemple de plus. On sait qu'une des questions les plus graves de la politique européenne à l'heure actuelle est celle qui concerne les relations de l'Allemagne et de la Pologne. Depuis des années, ces deux pays cherchent en vain à conclure un traité de commerce. Ils n'y sont pas encore parvenus, parce

que le traité de commerce exigerait nécessairement des sacrifices de la part des agriculteurs allemands et des industriels polonais et que ces deux classes font une opposition absolue à l'aboutissement des pourparlers. Or, le fait que ces deux pays ne parviennent pas à s'entendre n'a pas seulement pour conséquence de maintenir en Europe un foyer d'agitation politique, il empêche aussi l'entrée en vigueur d'une des conventions économiques les plus importantes élaborées par la Société des Nations, la convention sur l'interdiction des prohibitions à l'importation et à l'exportation. Cette convention, d'autre part, est la première étape nécessaire à toute œuvre économique sérieuse. En d'autres termes, l'intérêt de certaines catégories de producteurs dans deux pays européens a pour conséquence de bloquer tout progrès vers l'unité de l'Europe dans le domaine économique.

Il ne nous appartient pas de dire quels sont les projets précis de M. Briand, d'autant plus que lui-même n'en a probablement pas arrêté les détails. Mais son idée générale est bien claire. Il veut soit par une conférence diplomatique, soit par d'autres moyens d'entente internationale, faire prendre aux Etats des décisions de principe, sur la base desquelles il sera possible ensuite de déterminer une politique économique plus saine que celle que nous pratiquons actuellement. Nous avons souvent entendu tel ou tel de nos Conseillers fédéraux dire qu'il déplorait le protectionnisme de la Suisse, mais que nous étions un trop petit pays pour nous dresser tout seul contre la tendance de tous les autres et que ce n'était pas à nous à commencer. Ce raisonnement s'applique également dans tous les pays et on doit ajouter qu'il est exact. C'est seulement par une action concertée et simultanée qu'il peut être possible de mettre fin à une évolution qui menace tous nos intérêts les plus précieux.

Quant à la formule qui pourrait être adoptée pour rapprocher économiquement les différents pays, il est évidemment trop tôt pour la préciser. Le problème douanier est d'une importance extrême, mais il n'est pas le seul et l'on peut même se demander s'il offre bien la voie la plus courte pour arriver au but. On peut concevoir des unifications dans d'autres domaines dont l'effet économique serait peut-être plus immédiat, et c'est ici que nous retrouvons l'idée de la nouvelle Banque internationale.

Déjà au cours de ces dernières années, une unification très importante s'est produite dans le domaine des systèmes monétaires des différents pays. En apparence, nos systèmes monétaires se sont différenciés de

plus en plus depuis la guerre, puisque l'Union latine a disparu ; mais les efforts de coordination du comité financier de la Société des Nations, qui ont établi presque tous les instituts d'émission sur une base technique identique, ont eu pour effet de créer entre les systèmes monétaires des différents pays européens une parenté et une solidarité plus profondes que ce n'était le cas dans l'Europe ancienne.

La Banque internationale, bien qu'on n'en connaisse pas encore toutes les compétences sera certainement en mesure d'exercer une action du même genre sur le crédit. Ou bien elle sera une sorte de *Federal reserve board* d'Europe ou bien dans la pratique elle ne sera rien et cette supposition est presque inconcevable. L'unification du crédit peut être un moyen puissant d'action sur les phénomènes économiques et politiques. Certains se récrieront peut-être à l'idée que l'unification politique de l'Europe puisse sortir d'un institut financier. Mais pour qui comprend l'enchevêtrement profond des causes et des conséquences, il n'y a rien là ni d'invraisemblable, ni de scandaleux.

Il suffit pour s'en rendre compte de se souvenir que l'unification de la Suisse en 1847 et au cours des années suivantes ne s'est pas faite uniquement par l'abolition des douanes cantonales et par l'établissement de douanes fédérales, mais par toute une série de mesures d'unification dans le domaine financier et dans celui des communications. La politique économique est un ensemble et l'erreur a été de vouloir en aborder jusqu'ici un seul aspect. Le hasard du règlement des réparations nous permet aujourd'hui d'aborder efficacement le côté financier des problèmes internationaux, et M. Briand avec son intuition habituelle a compris que c'était le moment de poser aussi dans son ampleur le problème des Etats-Unis d'Europe, qui ressemble par tant de côtés à celui que nous avons résolu nous-mêmes au lendemain de la guerre du Sonderbund.

On peut se demander s'il était bien nécessaire pour frapper les esprits d'employer ce mot d'Etats-Unis d'Europe, qui peut effrayer les uns, tromper les autres, et qui, en tout état de cause, risque de créer des déceptions. Car même en se plaçant dans la position la plus optimiste, on ne peut pas espérer ni même souhaiter une unification politique intégrale de notre continent. Tout ce que l'on peut attendre de l'effort dont nous voyons aujourd'hui les prodromes, c'est un rapprochement économique suffisant entre les pays pour faire disparaître à la fois les causes de crises, génératrices de mécontentement social et les causes de guerre, génératrices de catastrophes. — Ce ne serait déjà pas rien.